



FNAUT

transport
consommation
environnement

32 rue Raymond Losserand 75014 Paris
01 43 35 02 83 - contact@fnaut.fr

Communiqué

23 juillet 2015

La loi sur la transition énergétique : la FNAUT dénonce l'absence du transport collectif

La loi sur la transition énergétique que vient d'adopter le Parlement se focalise sur les véhicules dits propres et ignore la capacité du transport urbain et ferroviaire à attirer massivement des trafics routiers et aériens et à provoquer ainsi des économies d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.

Une loi mal ciblée

La loi retient des principes utiles, en particulier une prime vélo pour les déplacements domicile-travail, dont les modalités restent à préciser, et une hausse progressive de la fiscalité carbone, qui devra être inscrite dans les prochaines lois de finances.

Ceci étant, la loi privilégie de manière trompeuse (et coûteuse pour l'Etat) les véhicules dits propres, comme si ces véhicules étaient vraiment écologiques, et **comme si la transition énergétique dépendait uniquement de l'introduction de technologies nouvelles et non des changements de comportements.**

Alors que le transport collectif, et en particulier le transport ferroviaire (tramway, train), possède des avantages énergétiques et environnementaux évidents par rapport à l'automobile, à l'avion et au camion, la loi a quasiment ignoré les possibilités de report modal.

Une politique qui ignore les objectifs de la loi

De manière plus regrettable encore, le gouvernement mène à l'égard du transport collectif une politique contradictoire avec les bonnes intentions énoncées dans la loi :

- hausse du taux de TVA de 7 % à 10 % (le taux est de 5,5 % pour les produits de première nécessité) ;
- réduction de l'assiette du versement transport (VT) des entreprises, abandon du VT régional ;
- baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales, incitées à réduire l'offre et les investissements ;
- report du 4^{ème} appel à projets de transports urbains en site propre ;
- suppressions de services ferroviaires Intercités et fermetures de lignes interrégionales ;
- relance de grands travaux autoroutiers, y compris en milieu urbanisé (La Réunion, Strasbourg,...) ;
- mise à l'écart d'un rattrapage progressif de la fiscalité diesel sur celle de l'essence.

Cette politique engendrera une hausse du trafic automobile, une aggravation de la congestion urbaine, de la pollution de l'air, des gaspillages d'énergie et des émissions de carbone.

De la même manière, le transport ferroviaire du fret est délaissé : dégradation et fermeture de lignes capillaire fret, abandon de l'autoroute ferroviaire atlantique,...

Une loi sur la transition énergétique et une conférence internationale sur le climat ne suffisent pas. La FNAUT attend du gouvernement une politique de relance des transports publics, composante indispensable de toute politique environnementale.

Contacts presse :

- Bruno Gazeau, président de la FNAUT, tél. 06 76 73 31 09
- Jean Lenoir, vice-président, tél. 06 19 09 78 89
- Jean Sivardière, vice-président, tél. 04 76 75 23 31